



Immeuble Le Futura
109, avenue de Genève
74000 ANNECY
Tél : 04 50 67 62 64
secretariat.asso@espoir74.org
www.espoir74.org

Annecy, le 10 juin 2021

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire ESPOIR HAUTE-SAVOIE

*Tenue le jeudi 3 juin 2021,
Siège de l'association
74000 ANNECY*

L'association Espoir Haute-Savoie dite Espoir 74 a réuni son assemblée générale annuelle, en assemblée générale ordinaire, le jeudi 3 juin 2021 à partir de 16h00, salle de réunion du siège. La participation s'est faite à la fois en présence physique, limitée à 10 personnes, et en visio-conférence.

Documents :

La convocation à l'assemblée générale a été envoyée par courrier signé du président du conseil d'administration, Jean-Rolland FONTANA, courrier daté du 17 mai 2021 ; cette convocation comportait l'ordre du jour, la demande de transmission de questions éventuelles, la mise à disposition des documents comptables et rapport d'activités, la possibilité d'utiliser un pouvoir, le rappel de renouvellement d'adhésion ; un document présentant chacun des sujets mis à l'ordre du jour permettait le cas échéant de procéder à un vote par correspondance. Un second courrier daté du même jour présentait les modalités de vote et contenait un bulletin de vote. En effet, compte tenu des contraintes de sécurité sanitaire liées à la pandémie due au Covid19, la participation et les votes pouvaient se réaliser physiquement (pour 10 personnes seulement), en visio-conférence ou par correspondance.

Le présent procès-verbal est complété du document broché sous la forme d'une synthèse de 27 pages et comportant le rapport moral du président, le mot du directeur, le rapport d'activité de la directrice adjointe de la Résidence Saint-François de Sales et le rapport d'activité de la directrice adjointe des Services Oxygène et du dispositif mobile, le rapport financier ; in fine, trois feuillets portaient successivement sur les deux Groupes d'Entraide Mutuelle parrainés par Espoir74 et sur l'UNAFAM, délégation départementale.

L'ensemble des documents ont été déposés sur le site Internet d'Espoir74 et restent sur le site jusqu'au 31 décembre 2021.

Le présent procès-verbal et le rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020 restent de façon permanente sur le site Internet : <https://espoir74.org/>

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire : l'assemblée est ouverte à 16h12, Jean-Rolland FONTANA présidant cette séance, Agnès BEAUHAIRE, trésorière et Hélène BLANCHET, vice-présidente, assurant successivement le secrétariat de cette séance.

Quorum :

Présentiel avec droit de vote

Agnès BEAUHAIRE – Hélène BLANCHET – Dominique COUTAZ – Jean CRINQUETTE
Christophe CEZARD, UNAFAM – Gaëlle DAVID

Vote par correspondance

Christine BERNARD – Christophe BORNAND – Pascale BORNAND – François BRON – Mickaël
CARTIER – Marguerite LAVOILLOTE – Bernadette MULLIEZ – Gilles PETIT-JEAN

Pouvoirs

Mme CRINQUETTE - Nicole DELLAMONICA – Michèle FONTANA – Jean-François HONORE –
Brigitte HONORE – Marie-José OBRINGER – Reine THOMASSON – CHATEAU ROUGE

Présents en visio-conférence avec droit de vote

Jean-Rolland FONTANA – Marie MULOISE – Colette PERREY, ATMP – Marie-Claude PERROT –
Alain PERROT – Philippe PRALUS – Françoise RAYOT – Paul REY – Fabienne GAUCHER, Synaps
CL74 –

Participants invités participant soit en présentiel soit en visio-conférence

Marie-Noëlle POLLIER, adjointe au commissaire aux comptes – M. G. BIOT, salarié Espoir74 – M.
STIDEL, commissaire aux comptes – Alain VIRICEL, président La Roche – Jean-François MIRO,
directeur Espoir74 – Pauline BOITARD et Aurélie ESSELIN, chefs de service à la Résidence St
François de Sales – Catherine GUIFFRAY-ROSSAT, directrice adjointe – Grégory ROSTAING,
responsable administratif et financier – Stéphanie LE MOAL, maire adjoint de Reignier Esery – Laure
DANIELAN, coordinatrice handicap Mairie Annecy – Pauline PLAGNAT-CANTORREGI, maire de
Machilly.

Au vu des listes de signatures recueillies, des votes recueillis par correspondance et des pouvoirs reçus, le
décompte suivant est établi :

Nombre d'inscrits pouvant voter : les 46 adhérents personnes physiques et les 5 personnes morales
administratrices soit 51 mandats.

Rappel des règles statutaires, article 17 :

*L'Assemblée Générale ne peut délibérer valablement que si le quart au moins des membres adhérents est présent
ou représenté. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée est convoquée dans un délai de quinze
jours et celle-ci peut délibérer valablement quel que soit le nombre des membres adhérents présents ou
représentés.*

*Toutes les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité simple des membres présents ou
représentés....*

Le quorum est donc de $46 + 5 = 51 * 25\%$ soit 12,75

**Nombre de votants ayant signé les listes, nombre de votes effectués par correspondance et nombre de
pouvoirs reçus : 6 signatures + 8 votes par correspondance + 8 pouvoirs + 9 votes en visio-conférence = 31
mandats valables au regard des 12,75 exigibles pour cette assemblée générale.**

Le quorum prévu par les statuts ayant été atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Assemblée générale ordinaire

Déroulement et décisions

1. Préalable aux discussions de l'assemblée générale

Le président décline l'ensemble des personnes s'étant excusées

Madame	Caroline	BATTAGLIA	Gérante ACTENSO
Madame	Katia	AMORETTI	Directrice AMAHC
Madame	Virginie	DUBY-MULLER	Députée de la Haute-Savoie
Madame	Véronique	RIOTTON	Députée de la Haute-Savoie
Monsieur	Pierre	GAUD	Donateur
Monsieur	Dominique	GRANGEON	Directeur général Espoir73
Madame	Nelly	PESENTI	Directrice de l'autonomie CD74
Madame	Marie-Christine	PILLON	Présidente AMAHC
Madame	Isabelle	RUIN	Directrice IFSI Annemasse
Monsieur	Philippe	PRALUS	Administrateur
Madame	Véronique	SALFATI	Directrice adjointe de l'autonomie CD74
Monsieur	Jean-Marc	STEDILE	CPS-Cabinet d'expertise comptable
Monsieur	Jean-Louis	TOE	Maire adjoint – Ville d'Annecy
Monsieur	René	BAPTISTE	Président des Couleurs de l'Accompagnement
Monsieur	Thibault	CHALVIN	Commissaire aux comptes d'Espoir74

2. Vote sur les PV de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

3. 2020

Hélène BLANCHET, vice-présidente présente la première résolution relative à l'approbation des procès-verbaux des assemblées générales, ordinaire et extraordinaire 2020. Il est rappelé que ce PV a été adressé à tous les membres et qu'il est déposé sur le site Internet d'Espoir74.

Mis au vote, **le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.**

4. Les différents rapports

Ces différents rapports sont intégralement présentés sur le site Internet Espoir74 ; il n'y a donc pas lieu de les reprendre ici ; rappel de consultation : <https://espoir74.org/assemblee-generale-4-juin-2021/>

- **Le rapport moral** : le président Jean-Rolland FONTANA présente le rapport moral ;
- **Les rapports financiers**
 - ❖ Le responsable administratif et financier, Grégory ROSTAING présente les comptes consolidés d'Espoir74 :
 - ❖ La trésorière Agnès BEAUHAIRE présente les comptes de l'association et insiste sur le résultat excédentaire 2020, + 946,40€, qui sera affecté plus loin par l'assemblée générale ;

❖ Intervention de Mme POLLIER représentant M. CHALVIN, commissaire aux comptes : sur la base du rapport transmis et déposé sur le site Internet, il est précisé : « nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels ». Mme POLLIER présente ensuite le rapport spécial sur les conventions réglementées ; elle fait part de l'absence de nouvelles conventions et du seul renouvellement de la convention concernant la rémunération du directeur, Jean-François MIRO, s'élevant à 61 596€ y compris un avantage en nature brut de 2 828€.

➤ **Les rapports d'activité**

- ❖ Rapport du directeur, Jean-François MIRO, avec le confinement, le déconfinement et l'adaptation à ce contexte, les démarrages du SAMSAH Rétablissement et du dispositif mobile, la nouvelle organisation des fonctions supports et administratives, l'harmonisation de la mutuelle santé, les actions liées au projet de la Résidence St François de Sales ; sont ensuite exposés les projets pour 2021.
- ❖ Rapport de la directrice adjointe de la résidence St François de Sales : Ce sont les 2 chefs de service, Aurélie ESSELIN et Pauline BOITARD qui présentent ce rapport, avec le mot de la directrice adjointe et les projets 2021 ; sont exposés des statistiques, la vie à l'accueil permanent, à l'accueil de jour et la vie en période Covid.
- ❖ Rapport de la directrice adjointe des services Oxygène : Catherine GUIFFRAY-ROSSAT développe l'évitement de l'isolement pendant le Covid, les projets réalisés et à venir ; est fait un focus sur la commission qualité et la commission personnes ressources ; le rapport met ensuite en avant les réalisations sur les 4 sites d'implantation, éclairées par les statistiques d'activité ; sont in fine présentés les services Samsah Pyxis et le DMPsy74 (Dispositif mobile, rattaché au futur EAM).

5. Vote des résolutions

❖ **1^{ère} RÉSOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du Directeur sur l'association et les services pour l'année 2020 approuve les actions poursuivies et renouvelle sa confiance au conseil d'administration. **Cette résolution est votée à l'unanimité.**

❖ **2^{ème} RÉSOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31/12/2020 approuve les comptes et rapports et donne quitus au Conseil d'Administration d'Espoir Haute-Savoie pour sa gestion au cours de l'exercice. **Cette résolution est votée à l'unanimité.**

❖ **3^{ème} RÉSOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter l'excédent net pour un montant de 946,40€ en augmentation du compte report à nouveau de l'association. **Cette résolution est votée à l'unanimité**

❖ **4^{ème} RÉSOLUTION :**

L'assemblée générale ordinaire renouvelle les mandats des administrateurs suivants : Jean CRINQUETTE, Jean-Rolland FONTANA, Marie-Claude PERROT. **Ces renouvellements sont votés à l'unanimité.**

❖ **5^{ème} RÉSOLUTION :**

L'assemblée générale ordinaire désigne deux nouveaux administrateurs : Dominique COUTAZ et Gaëlle DAVID ; ces deux derniers prendront leurs fonctions à compter de la fin du mandat des deux administrateurs désignés au titre d'Arbre de Vie (mandat échu le 28 octobre 2021). **Cette résolution est votée à l'unanimité**

❖ **6^{ème} RÉSOLUTION :**

La cotisation des adhérents pour l'exercice 2021-2022 est maintenue à 15€ pour une personne seule et à 20€ pour un couple. **Cette résolution est votée à l'unanimité**

6. Interventions diverses

Espoir74 parraine deux GEM, aussi la parole leur est donnée ; c'est Jean CRINQUETTE, trésorier-adjoint qui procède à la lecture du mot de chacun des GEMS, le **GEM Au P'tit Vélo** et le **GEM Le Lien Qui Fait du Bien**

Compte tenu des liens privilégiés avec cette association, **Christophe CEZARD s'exprime enfin au nom de l'UNAFAM** (le texte complet est inséré dans le document des rapports déposé sur le site Internet d'Espoir74.

Conclusion : en l'absence de questions supplémentaires, Jean-Rolland FONTANA remercie les personnes présentes de leur participation et invite les membres du conseil d'administration à se réunir immédiatement. L'assemblée générale ordinaire est close à 17h55.

Les secrétaires de l'assemblée

Agnès BEAUHAIRE

Hélène BLANCHET



Le président de séance

Jean-Rolland FONTANA

